

ADMINISTRATION

ETABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

Décision DG n° 2008-33 du 15 février 2008 portant nomination à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : SJSM0830120S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique et notamment le livre III de la partie V ;
Vu la décision DG n° 99-40 du 12 juillet 1999 modifiée portant organisation générale de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Décide :

Article 1^{er}

M. Bubenicek (Wenceslas) est nommé chef du département des achats et subventions à la direction de l'administration et des finances de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé.

Article 2

La décision DG n° 2006-08 du 6 janvier 2006 est abrogée.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse et des sports.

Fait à Saint-Denis, le 15 février 2008.

Le directeur général,
J. MARIMBERT